



COMMUNIQUÉ

Drame à Nanterre : les pouvoirs publics doivent réagir !

Un automobiliste a été tué ce mardi 27 juin au matin à Nanterre par un policier qui a fait usage de son arme, après un refus d'obtempérer.

La victime est décédée peu de temps après, Le conducteur était âgé de 17 ans. Il s'agit donc sans conteste d'un drame pour ce jeune homme et sa famille que nous ne pouvons ni banaliser ni minimiser. La CGT partage la peine de la famille et de ses proches.

Si plusieurs vidéos authentifiées par l'AFP montrent un policier tirant à bout portant depuis le côté du véhicule, il faut attendre les conclusions des 2 enquêtes ouvertes confiées à la sûreté territoriale des Hauts-de-Seine et à l'Inspection Générale de la Police Nationale pour connaître le déroulé exact des faits.

La CGT revendique par ailleurs que l'Inspection Générale de la Police Nationale devienne une autorité administrative indépendante.

Les éléments de l'enquête doivent être rendus publics au plus vite.

En 2022, 13 décès, après des refus d'obtempérer, lors de contrôles routiers sont à déplorer.

Les autorités attribuent le record de décès en 2022 à des comportements au volant plus dangereux, mais pouvons-nous nous satisfaire de cette analyse ? Clairement, non.

Pour la CGT, il est nécessaire de procéder à une profonde réforme de l'usage de la force publique, de son cadrage et du fonctionnement global du service public de la Police.

La police a un rôle important de prévention, de sécurité et de cohésion sociale. Elle ne peut remplir ses missions qu'à la condition de lui permettre d'être au service de la population et non pas celui d'un gouvernement qui a perdu tout sens de l'intérêt général et du bien commun.

La violence sociale et institutionnelle frappe fort une grande partie de la population et exacerbe les colères.

Partout et plus particulièrement dans les quartiers populaires, dans les zones paupérisées, enclavées, la police nationale doit recouvrer ses missions et action de proximité alors qu'elle est cantonnée à un rôle strictement répressif ce qui peut conduire à toutes les dérives.

C'est d'une autre police nationale dont nous avons besoin !

La police nationale est un service public qui doit être au service de la garantie des libertés et des droits fondamentaux des citoyen-nes.

C'est dans ce sens que la CGT propose que les pouvoirs publics initient l'indispensable débat démocratique avec l'ensemble des acteurs concernés, les citoyen.n.es et usagér.es.

Montreuil, le 29/06/2023